

Image not found or type unknown



Presentation des enfants par une tierce personne

Par **delhome**, le **20/10/2008** à **12:26**

Qu'est il possible de faire pour que ce ne soit pas le nouvel ami de mon ex femme qui soit present lorsque je dois recuperer mes enfants pour mes week end de garde en effet il y a sources de conflits a chaque fois sachant que lors du jugement la juge aux affaires familiales a statuée dans le sens que c'est au parents qui a la charge d'accompagner les enfants chez l'autre parents et qu'en aucun cas son conjoint avec qui il y a conflit.rnrnPar avance merci